



Considérations en matière de tarification relatives à la COVID-19

Un article technique rédigé par la Commission de tarification des assurances IARD

À mesure que la situation de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer, les actuaires devront prêter une attention soutenue à tous les conseils et mises à jour du Bureau du surintendant des institutions financières, de l'Autorité des marchés financiers et de l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Depuis mars 2020, la pandémie et les restrictions sociales connexes, de même que l'arrêt des activités économiques, ont affecté les tendances et les principales mesures en matière d'assurances IARD. Les actuaires chargés de la tarification passeront en revue les données touchées par la pandémie au cours des prochaines années et devront comprendre comment les ajuster.

Cet article, rédigé par la Commission de tarification des assurances IARD, traite des considérations relatives à la tarification dans de nombreux secteurs d'activité. Il ne fournit pas d'avis ou de conseils sur la pertinence d'hypothèses ou de méthodes de tarification particulières. Il vise plutôt à aider les actuaires chargés de la tarification des assurances IARD à tenir compte de ces circonstances pandémiques uniques.

Les points abordés ci-dessous ne se veulent ni normatifs ni exhaustifs.

1. Considérations relatives à la tarification

La pandémie peut avoir une incidence sur plusieurs hypothèses de tarification, notamment :

- o Les tendances passées et futures au chapitre des sinistres;
- o Les effets inflationnistes imputables au stimulus monétaire et aux chocs d'offre;
- o Les tendances des primes;
- o Les tendances de l'exposition et l'évolution de la gamme de produits;
- o Les frais de règlement des sinistres (frais de règlement des pertes imputés (FRI) et frais de règlement non imputés (FRNI));
- o Les provisions pour frais et bénéfices.

Pour connaître l'évolution de la matérialisation des sinistres et des réserves, veuillez consulter [l'article technique](#) (connexion requise) de la Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD.

1.1 Tendances passées et futures au chapitre des sinistres

L'actuaire doit tenir compte de l'incidence de la pandémie sur les tendances des sinistres lorsqu'il analyse les taux. Ces répercussions peuvent varier selon le produit et la couverture. Les tendances en matière de fréquence et de sévérité peuvent être touchées de différentes façons. Voici quelques exemples.

Fréquence – Puisqu’une grande partie de la main-d’œuvre travaille à distance, la réduction de l’utilisation des véhicules et des embouteillages peut entraîner une baisse de la fréquence des sinistres en assurance automobile, comme les blessures corporelles, les indemnités d’accident et les collisions. Par contre, la garantie accidents sans collision ni versement pourrait afficher une tendance différente, comme une exposition accrue au vol et au vandalisme. Les sociétés peuvent également observer une diminution de la fréquence des sinistres incendie, vol et dégâts d’eau attribuables à des assurés qui passent plus de temps à la maison. Enfin, il existe un degré élevé d’incertitude dans les prévisions quant au moment où les niveaux de fréquence reviendront à la normale ou s’ils reviendront un jour aux niveaux d’avant la pandémie.

Sévérité – L’augmentation de la vitesse de conduite en raison de la circulation réduite peut accroître la gravité des accidents. Il est également possible que des changements ou des retards dans les évaluations médicales et les interventions médicales aient une incidence sur la sévérité des sinistres pour blessures corporelles ou accidents. Enfin, l’impact de la pandémie sur la chaîne d’approvisionnement mondiale pourrait entraîner une augmentation du prix des pièces et des coûts de réparation dans plusieurs secteurs d’activité, et une exposition possiblement accrue aux coûts de remplacement des loyers, aux frais de subsistance supplémentaires ou aux pertes de bénéfice.

Les actuaires doivent déterminer si les effets de la pandémie sont mieux pris en compte au moyen d’une tendance ou d’un changement ponctuel de la fréquence ou du niveau de sévérité. Lorsqu’il effectue une analyse de tarification à l’aide des tendances des pertes de référence internes ou sectorielles, l’actuaire chargé de la tarification doit comprendre les hypothèses (c.-à-d. si les répercussions de la pandémie ont été supprimées ou corrigées) et ajuster les données historiques sur le coût des sinistres en conséquence.

Le choix des tendances futures en matière de pertes comporte également des considérations. La pandémie pourrait modifier le mode de vie et les habitudes de conduite, ce qui pourrait entraîner des changements au titre de la gamme de produits. De plus, les pénuries de pièces et de main-d’œuvre pendant la pandémie pourraient se traduire par des répercussions à plus long terme. L’actuaire pourrait également envisager de surveiller étroitement l’inflation monétaire après la pandémie, car elle pourrait être l’un des principaux facteurs de la tendance future de sévérité des dommages matériels en assurance automobile.

1.2 Effets inflationnistes imputables au stimulus monétaire et aux chocs d’offre

Pour financer des mesures d’urgence découlant de la pandémie, les banques centrales de divers pays, dont le Canada, se sont engagées à appliquer des assouplissements quantitatifs pour réduire le coût d’emprunt et permettre aux gouvernements d’afficher des déficits records. Cela a eu un effet direct sur l’inflation des actifs et des biens. Bien que les économistes ne s’entendent pas au sujet du mécanisme exact de cause à effet, nous constatons aujourd’hui que l’inflation s’insère dans le système. Cet effet se produira à différents moments pour différentes branches d’assurance, et des effets retardés pourraient apparaître dans les branches d’assurance à matérialisation plus lente.

Par exemple, les tribunaux accordent des dépens pour frais d’intérêt et pourraient augmenter les taux d’intérêt avant et après jugement en fonction du taux préférentiel de la Banque du Canada. Nous notons aussi le choc d’approvisionnement continu au fil des vagues de variants de la COVID-19 qui déferlent en des lieux différents à divers moments. Cela provoque une rareté sporadique de marchandises et de pièces de rechange.

Enfin, la Banque du Canada annonce que l'inflation plus élevée que la normale pourrait être temporaire, jusqu'au retour à des niveaux normaux d'activité économique et l'absorption des stimulus monétaires. Cela signifierait que la projection d'une inflation plus élevée que la normale pour une période indéfinie pourrait ne pas être exacte et que les tendances futures devraient être étroitement surveillées et ajustées selon l'évolution de la situation.

1.3 Tendances des primes

Il existe de nombreuses sources de changements dans les portefeuilles d'assurance dont les répercussions historiques seraient prises en compte en appliquant les écarts de taux actuels à la période observée :

- o Utilisation des véhicules – le comportement au volant a changé depuis 2019 et il n'est pas encore revenu à la normale. Il n'est pas clair si le comportement reviendra à un niveau pré-pandémique;
- o Territoire – la migration des centres urbains vers les régions rurales et les banlieues;
- o Année-modèle/âge du véhicule/groupe tarifaire – moins d'achats de véhicules neufs;
- o Prix des véhicules – pénurie de véhicules neufs entraînant une inflation rapide des coûts des véhicules d'occasion;
- o Changements au chapitre des garanties – limites et franchises;
- o Cote de crédit – amélioration en raison des mesures d'allègement et des dépenses prudentes de la part de certains consommateurs, tandis que d'autres ont connu des détériorations, mais les algorithmes de l'agence d'évaluation du crédit n'ont pas été ajustés au cours des ralentissements économiques d'aucun type;
- o Limite dans l'activité de construction – augmentation importante des coûts de reconstruction en raison de la hausse des prix du bois d'œuvre et d'autres matériaux;
- o Catégorie de secteurs – certains secteurs (p. ex., l'hôtellerie) ont été beaucoup plus touchés que d'autres, ce qui a peut-être suscité une demande accrue dans d'autres secteurs (p. ex. la livraison);
- o Rabais temporaires – allègement des primes versées par les consommateurs et les entreprises ont parfois été offerts sous forme de rabais temporaires.

1.4 Tendance de l'exposition et évolution de la gamme de produits

Assurance automobile des particuliers – En raison de la pandémie, le secteur des assurances a connu de nombreux changements au chapitre de l'exposition. Le secteur a constaté une proportion importante des clients qui ont éliminé leur composante du kilométrage annuel pour se rendre au travail ou à l'école. De plus, de nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes pendant un certain temps et les gens n'étaient pas autorisés à voyager, ce qui a réduit encore davantage l'utilisation d'un véhicule. Cette situation perdurera-t-elle, ou le kilométrage augmentera-t-il considérablement quand nous nous serons affranchis de la pandémie? L'approche du télétravail ou une formule hybride annulera-t-elle les longs trajets qu'effectuent actuellement certaines personnes en raison de l'exode récent des principaux centres urbains? Compte tenu du faible kilométrage ou de la nature différente du risque, les clients pourraient être davantage disposés à s'inscrire à un programme d'assurance fondé sur l'utilisation. En réduisant le recours à leur véhicule et en évitant les moments les plus risqués, les assurés pourraient apprécier les avantages d'un programme de télématique. L'engouement pour divers véhicules a également été observé. En raison des principales restrictions visant les déplacements, les consommateurs ont davantage opté pour des véhicules récréatifs.

Commercial – Les entreprises ont été grandement affectées. Tandis que certaines entreprises ont vu une explosion de la demande pour leurs services (technologie, transporteurs, santé), d'autres ont été victimes d'un arrêt complet (tourisme, vols commerciaux, divertissements, restaurants). Il y a également des cas où les entreprises ont modifié leurs produits pour combler un besoin en équipement de protection individuelle et autres produits pharmaceutiques, comme les distilleries produisant du désinfectant pour les mains et les fabricants de vêtements produisant des masques. Par conséquent, tout ajustement aux données ou choix serait passé en revue secteur par secteur, plutôt que d'effectuer ces changements au niveau du portefeuille.

Véhicules récréatifs – Les véhicules tout-terrain, les maisons motorisées, les véhicules récréatifs, les motoneiges et les bateaux ont été très populaires pendant la pandémie. L'accroissement de nouveaux propriétaires et opérateurs pourrait donner lieu à un déplacement important des années moyennes d'expérience pour ces types de véhicules. Les valeurs moyennes et les taux de groupe dans les données d'expérience seront également affectés, tout comme l'âge moyen des véhicules.

Assurance des propriétaires – De nombreuses personnes qui louaient leur logement ou qui vivaient dans des condos dans de grands centres urbains ont troqué ce mode de vie pour des maisons plus grandes et des espaces plus verts et moins densément peuplés. L'emplacement des clients et le type de produit qu'ils achètent (assurance des propriétaires par rapport à assurance condo/logement) ont changé en raison de la pandémie. Dans de nombreux secteurs, les employeurs se sont rendu compte que les employés peuvent travailler de n'importe où, une tendance susceptible de s'implanter. Bien des gens ont aussi acheté des résidences secondaires.

1.5 Frais de règlement des sinistres (FRI et FRNI)

La pandémie a entraîné des changements à la fois temporaires et permanents au chapitre du traitement des sinistres. On a dû apporter des changements temporaires et rapides aux modèles de traitement des sinistres, aux niveaux de dotation et aux flux de travail pour faire face à la crise initiale. Certains des changements et solutions temporaires pourraient devenir permanents pour faciliter l'adaptation aux nouvelles attentes des clients et au contexte de la concurrence. Les investissements dans la numérisation et l'automatisation se sont également accélérés. On s'attend donc à des gains d'efficacité sur le plan de la déclaration en ligne des sinistres, du premier avis de sinistre, de la réduction du recours aux experts externes, du triage et du traitement direct des sinistres peu complexes. Le ratio historique des frais de règlement des sinistres n'indique pas de frais de règlement futurs des sinistres.

À l'instar d'autres hypothèses prospectives de tarification, les actuaires pourraient devoir déterminer la pertinence des données historiques sur les dépenses avant la pandémie pour s'assurer que les changements temporaires durant les périodes de pandémie ne faussent pas les taux après la pandémie et, plus important encore, les actuaires devront continuer à évaluer l'effet à long terme de la pandémie sur les frais de règlement.

1.6 Provisions pour frais et bénéfices

Des délais plus longs pour le règlement des sinistres et une volatilité accrue pourraient être pris en compte dans l'examen de la cible de bénéfice de souscription. Pour tenir compte des variations de répartition des facteurs de risque dans la répartition du capital, les modèles de capital économique pourraient potentiellement inclure ce niveau de granularité. Pour équilibrer ce risque avec le risque des paramètres, nous pouvons sélectionner les variables et niveaux

les plus importants pour former quelques groupes de risque et intégrer seulement leurs distributions. Dans le cas où les méthodes de répartition du capital sont moins complexes, nous pouvons tirer parti du mouvement du portefeuille pour faire varier le ratio primes/excédent.

2. Répercussions sur les secteurs d'activité du point de vue de la tarification

Selon les secteurs d'activité et les particularités du régime de tarification, l'actuaire chargé de l'établissement des prix devra peut-être prendre différents éléments en considération. Les répercussions de la pandémie sur ces secteurs d'activité ainsi que les considérations liées aux prix sont abordées ci-dessous :

- Assurance automobile des particuliers et des entreprises;
- Assurance véhicules divers;
- Assurance biens personnels;
- Assurance biens des entreprises;

2.1 Assurance automobile des particuliers et des entreprises

Assurance automobile des particuliers – La réduction du nombre de kilomètres parcourus pendant la pandémie peut donner lieu à une réduction de la fréquence des sinistres. L'impact de la pandémie sur les évaluations médicales et les interventions médicales pourrait modifier les données et les tendances sous-jacentes sur la garantie d'assurance pour blessures. Les pénuries d'approvisionnement pendant la pandémie pourraient avoir entraîné une hausse des coûts de réparation et de remplacement des pièces, ce qui pourrait avoir une incidence sur la sévérité des dommages matériels. La pandémie a peut-être déclenché un ensemble temporaire ou permanent de changements au chapitre des entreprises. À mesure que de plus en plus de gens travaillent à la maison, on pourrait assister à une réduction du kilométrage annuel et/ou quotidien ainsi qu'au déplacement vers les zones suburbaines. Les changements et annulations de polices à mi-terme ont connu une hausse au début de la pandémie; cette situation devrait s'être stabilisée depuis et être revenue à des niveaux plus près des niveaux historiques.

Assurance automobile des entreprises – De nombreux facteurs peuvent également avoir une incidence sur l'assurance automobile des entreprises. Il est important de reconnaître que les différents segments du marché et les différents types de véhicule peuvent entraîner différentes tendances des sinistres et des primes. Par exemple, la plus grande partie de l'activité liée aux véhicules d'entreprise a rebondi après une courte baisse pendant la phase initiale de la pandémie. Un examen plus approfondi et une surveillance fréquente pourraient être nécessaires.

2.2 Assurance véhicules divers

Le recours à des véhicules privés de rechange pour les déplacements quotidiens et pour se rendre au travail pourrait afficher une réduction. En revanche, les véhicules récréatifs n'ont cessé de gagner en popularité pour les loisirs. Les maisons motorisées et les roulottes ont connu une croissance de 10 % et plus en 2020 et la tendance s'est maintenue en 2021. La valeur originale déclarée n'est peut-être pas appropriée, surtout pour régler les sinistres totaux. Il faudra peut-être ajuster en conséquence la valeur moyenne assurée, les tendances des primes et les tendances de sévérité des dommages matériels.


2.3 Assurance biens personnels

L'assurance biens personnels a connu de nombreux changements depuis le début de la pandémie. Maints facteurs ont entraîné des répercussions compensatoires. À mesure que la population est passée au télétravail, la façon dont nous utilisons nos maisons et le temps que nous y passons ont considérablement changé. Par exemple, la préparation d'un plus grand nombre de repas a donné lieu à des incidents comme des incendies de cuisine. Parallèlement, les chances de limiter les répercussions sur la gravité sont aussi plus grandes. Le coût des matériaux de construction a sensiblement augmenté en raison de la hausse de la demande (plus de gens achètent une maison neuve ou rénovent leur maison) et des problèmes de chaîne d'approvisionnement alors que des usines ont dû fermer leurs portes en raison de la pandémie. Il s'en est suivi une augmentation des coûts de réparation d'une maison et l'allongement des délais de réparation. Certaines personnes ont acheté une maison moins chère, d'autres se sont procuré une maison plus chère et d'autres encore ont augmenté la valeur de leur propriété en la rénovant.

2.4 Assurance biens des entreprises

L'assurance biens des entreprises a connu des changements extrêmes, passant d'un taux d'inoccupation élevé à une hausse de la demande à certains endroits. Les logements vacants sont plus vulnérables au crime et aux dommages. Les polices sont souvent approuvées pour une utilisation particulière ou sont classées différemment en fonction des changements de prix qui y sont associés. Cela aura une incidence sur l'expérience et la composition des activités observées dans les données. Il y a également des litiges en cours en ce qui concerne la garantie contre l'interruption des activités qui pourraient mener à une révision des prix ou à l'ajustement des modalités de la police. L'actuaire doit suivre l'évolution de la situation et veiller à ce que la tarification soit rajustée en conséquence pour tenir compte des coûts estimatifs futurs.

Cet article reflète l'opinion de la commission et il ne représente pas les conseils officiels de l'ICA. La commission accepte les commentaires au sujet de cet article et les suggestions d'articles à venir.



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.